

NON À LA RÉPRESSION SYNDICALE CHEZ BAMBOOH SERVICES !

COMMUNIQUÉ • 22 MAI 2023

Philippe Chardon, délégué syndical Info'Com-CGT de Bambooh Services, était convoqué, le 16 mai à Saint-priest, à un entretien préalable à licenciement. Les faits reprochés ? Uniquement des activités liées à son mandat : non-respect du devoir de confidentialité d'un élu au Comité social et économique (CSE) à l'occasion de la diffusion par le syndicat d'un tract annonçant la demande de placement de l'entreprise en redressement judiciaire avant que cette information soit rendue publique, et prétendu blocage de l'entrée d'un dépôt à Toulouse avec un véhicule de service à l'occasion d'une grève, le 2 mai. Ces faits étant constitutifs, selon l'employeur, d'une « faute grave », c'est à dire passible d'un licenciement sans indemnité.

Ainsi, le nom de l'employeur change mais les procédures restent les mêmes. Entre Exterior Media (devenu Giraudy), Derichebourg SNG et Bambooh Services, Philippe en est à sa sixième tentative de sanction disciplinaire en moins de dix ans, toujours liées à son activité syndicale. Cela n'empêche pas le syndicat Info'Com-CGT de faire la preuve de sa représentativité, élection après élection, en réalisant plus de 45% des voix au sein de l'entreprise, et plus de 50% à titre personnel pour Philippe. Bien entendu, Philippe conteste avec fermeté les faits qui lui sont reprochés, et il apportera le moment venu les éléments nécessaires à la défense de ses droits.

Voici un petit historique permettant de mieux comprendre ce dossier sur fond



De nombreux camarades de l'Union locale CGT de Saint-Priest, de l'Union départementale du Rhône, de l'interpro et du Parti communiste local étaient présents pour soutenir Philippe lors de son entretien préalable le 19 mai. Un grand merci à eux pour leur solidarité.

Info'Com-CGT
4 Rue Guyton de Morveau,
75013 Paris
☎ 01 43 31 80 49

info'com
UN SYNDICAT POUR TOUS

🌐 infocomcgt.fr
@ news@infocomcgt.fr
📱 [info'com-CGT](#)

INFO'COM-CGT VOUS INFORME

COMMUNIQUÉ • BAMBOOH SERVICES • 22 MAI 2023



de répression syndicale. En 2014, Philippe et ses camarades afficheurs d'Exterior Media sont externalisés au sein du groupe Derichebourg, et un contrat commercial de dix ans est signé entre ce groupe et leur ex-employeur. Quelques années plus tard, pendant la crise sanitaire, des tensions financières apparaissent dans ce contrat, et le groupe Derichebourg décide de céder sa filiale SNG pour 1 euro symbolique au bénéficiaire de l'ancien employeur, Giraudy (ex-Exterior Media), appartenant au groupe Samfi Invest. Le groupe crée une filiale et nomme Jérôme Pouzou, ex-directeur achats et hygiène, sécurité, environnement (HSE) d'Exterior Media, comme président. Ainsi, le principal client de l'entreprise (il représente deux tiers du chiffre d'affaires), devient l'investisseur et le donneur d'ordres. Il y a quelques semaines, en avril 2023, ce client est placé en redressement judiciaire après avoir accumulé une dette de plus de 3 millions d'euros à Bambooh Services... elle-même placée, le 4 mai, en redressement judiciaire.

Pour l'anecdote, lors du passage des salariés de Derichebourg SNG à Bambooh Services, le groupe Samfi Invest s'était servi au passage à hauteur de 2,5 millions d'euros, et avait

obtenu un prêt garanti par l'État du même montant pour Bambooh Services. À côté de ça, tant Derichebourg SNG que Bambooh Services usent et abusent d'un accord d'activité partielle longue durée (APLD)...

Le fait qu'Info'Com-CGT dénonce l'utilisation abusive d'argent public n'est évidemment pas bien vu dans l'entreprise et dans le groupe. Dans cette situation, tenter de licencier le délégué syndical peut se comprendre comme un moyen de réduire l'activité syndicale dans l'entreprise. C'est évidemment illégal : si elle est avérée, ce serait là une pratique de patron voyou.

Philippe Chardon est là, dans le cadre de la section syndicale, pour transmettre aux salariés l'information la plus précise et la plus fiable sur l'activité de l'entreprise. Alors que notre camarade s'apprête à recevoir son courrier de licenciement, nous devons constater un acharnement qui dure depuis des années et qui devient, pour lui, véritablement éprouvant.

Dans l'intérêt de tous et, au premier lieu, des salariés des entreprises concernées, nous demandons l'abandon de toute sanction contre Philippe Chardon. ■

Info'Com-CGT
4 Rue Guyton de Morveau,
75013 Paris
☎ 01 43 31 80 49

info'com
UN SYNDICAT POUR TOUS

🌐 infocomcgt.fr
@ news@infocomcgt.fr
📱 info'com-CGT